

RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.22/23

Financement de la fête des voisins

M. Christophe Günter, PLR et PVL

Fort d'une première édition couronnée de succès en 2022, le Service CSJL a organisé, pour la deuxième année consécutive, la Fête des Voisin·e·s le 2 juin 2023. La formule qui avait fait ses preuves a été appliquée presque sans changements. Les chiffres suivants peuvent être communiqués :

	Édition 2022	Édition 2023
Nombre de quartiers inscrits	22	27
Nombre de participants (approx.)	580	770
Coût total	CHF 6'317.40	CHF 8'304.25
Graphisme/impression	CHF 1'773.80	CHF 1'937.05
Paniers apéro	CHF 2'675.00	CHF 3'761.40
Livraison tables	CHF 1'868.60	CHF 2'605.80
Heures de travail dédiées	Édition test, chiffrage des heures impossible	CHF 5'400.- (90 heures au tarif horaire moyen de CHF 60.-)

Le nombre de participants est calculé en faisant une moyenne du nombre d'inscrits annoncés dans chaque quartier. En 2022, ce sont en moyenne 26,5 personnes qui étaient inscrites dans chaque quartier. En 2023, ce chiffre est monté à 28,5.

En 2022, la taille des paniers apéro a été proportionnée au nombre de personnes inscrites dans chaque fête : petit, moyen ou grand, avec un nombre croissant de produits offerts selon la taille du panier. En 2023, une taille unique de panier apéro a été définie, comprenant les mêmes produits ; c'est le nombre de paniers distribués à chaque fête qui changeait, proportionnellement au nombre de personnes annoncées. Il n'est cependant pas possible pour le Service CSJL de procéder à un contrôle méticuleux de la correspondance exacte entre le nombre de personnes annoncées dans chaque fête et celles y participant réellement.

Pour l'édition 2024, la taille et le nombre de paniers apéro seront revus à la baisse afin de limiter les dépenses tout en pérennisant une fête qui a du sens du point de vue de la cohésion sociale et du Mieux Vivre Ensemble. En effet, les échos reçus suite aux deux premières éditions sont très positifs ; les participants saluent l'initiative de la Municipalité. Cette fête permet de créer ou de renforcer les liens entre voisins, de faire plus ample connaissance avec les nouveaux arrivés au sein des quartiers et de passer un moment de convivialité très apprécié par les différentes personnes qui participent à ces rencontres. Enfin, par l'intermédiaire des personnes organisant la fête dans chaque quartier, le Service CSJL étend son réseau de contacts, qu'il peut solliciter en cas de besoin.

Au vu des faibles coûts engendrés pour la Municipalité, l'enthousiasme des participants et le renforcement des objectifs que nous poursuivons vers le Mieux Vivre Ensemble, il apparaît que cette manifestation a sa place à Delémont et nous souhaitons la rendre pérenne.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président : Le chancelier :

Claude Schluchter

Nicolas Guenin

Delémont, le 14 novembre 2023